

PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale



FORMATION **EXPERTE**

DÉVELOPPER LA PRATIQUE AVANCÉE EN SOINS INFIRMIERS :
POSITIONNEMENT ET EFFICACITÉ DES IPA

EXPERTS INTERVENANTS :

Ludivine VIDELOUP : vice-présidente ANFIPA

Infirmièr(e) en pratique avancée

Expert membre du réseau Phosphoria



Paris
16 et 17 juin 2025



Paris
11 et 12 déc. 2025



Paris
1 et 2 juin 2026



Paris
16 et 17 déc. 2026

DÉVELOPPER LA PRATIQUE AVANCÉE EN SOINS INFIRMIERS : POSITIONNEMENT ET EFFICACITÉ DES IPA



2 jours



1 170 € TTC



01-02/06/2026 - Paris
16-17/12/2026 - Paris



Disponible en intra

OBJECTIFS

- Saisir les perspectives et le cadre juridique de la pratique avancée ainsi que ses bénéfices et l'approche collaborative innovante
- Définir les conditions d'accès au diplôme d'état d'IPA, les domaines d'intervention et le champ de compétences, ainsi que les modalités de coopération avec le médecin
- Intégrer des IPA en établissement de santé : mettre en œuvre une stratégie d'implantation efficace et optimiser l'organisation du travail des IPA
- Renforcer l'efficacité et l'innovation des IPA : assurer l'efficacité des missions des IPA et leur capacité à intégrer des innovations futures à travers des ateliers pratiques et des partages d'expériences

PROGRAMME

I. ANALYSER LE CONTEXTE ET LES ENJEUX DE LA PRATIQUE AVANCÉE EN SOINS INFIRMIERS

- Explorer le cadre juridique de la pratique avancée et les instances professionnelles
- Identifier les bénéfices attendus du développement de la pratique avancée
- Différencier la délégation d'activité de la pratique avancée
- Promouvoir l'approche collaborative innovante de l'Infirmière de Pratique Avancée (IPA)

II. CLARIFIER LE CADRE D'EXERCICE ET DÉFINIR LE POSITIONNEMENT DE L'IPA

- Déterminer les conditions d'accès au diplôme d'état d'IPA et les domaines d'intervention
- Délimiter le champ de compétences et établir les modalités de coopération avec le médecin
- Clarifier le positionnement de l'IPA au sein de l'équipe et de l'établissement

III. INTÉGRER ET OPTIMISER L'ACTION DES IPA EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

- Mettre en œuvre une stratégie d'implantation efficace
- Optimiser l'action et l'organisation du travail des IPA
- Promouvoir l'efficacité des missions des IPA

IV. PROMOUVOIR L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ

- Développer des projets innovants en soins infirmiers
- Adapter les nouvelles technologies et méthodologies de soins
- Encourager l'initiative et la créativité des IPA
- Assurer la veille et l'intégration des innovations futures dans la pratique des IPA

V. ÉVALUATION DE LA SESSION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses
- Evaluation pré-post formation

PROFIL DES INTERVENANTS

- Ludivine VIDELOUP : vice-présidente ANFIPA
- Infirmier(e) en pratique avancée
- Expert membre du réseau Phosphoria

PUBLIC CONCERNÉ

- Chefs de services
- Infirmier(e)s et infirmier(e)s coordonnateur(trice)s
- Cadres de santé et faisant fonction de cadre de santé, assistant(e)s de pôle d'activités cliniques
- Directeur(trice)s des soins
- Responsables parcours patients
- Personnels en charge des pratiques avancées au sein des ARS

LES + PHOSPHORIA

- Formation complète et actualisée : intégration des aspects juridiques, organisationnels et pratiques pour une compréhension approfondie de la pratique avancée en soins infirmiers
- Ateliers pratiques et partage d'expériences : approche interactive avec des ateliers pratiques et des retours d'expérience pour renforcer l'apprentissage
- Animation en binôme : enrichissement des sessions par une perspective intégrée et complémentaire grâce à l'intervention conjointe d'une infirmière en pratique avancée et d'un directeur des soins

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

Référence module : MOD_00435 : Développer la Pratique Avancée en Soins Infirmiers : positionnement et Efficacité des IPA

Tarif individuel : 1 170 €	▼ Choisir votre session : Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00	
Notre offre exclusive à la commande : pour 2 participants à la même formation -10% pour 3 participants à la même formation -25%	<input type="checkbox"/> 16-17/06/2025 - Paris <input type="checkbox"/> 11-12/12/2025 - Paris	<input type="checkbox"/> 01-02/06/2026 - Paris <input type="checkbox"/> 16-17/12/2026 - Paris

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :	▼ Téléphone portable (Obligatoire) :	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :	▼ Téléphone portable (Obligatoire) :	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :	▼ Téléphone portable (Obligatoire) :	
► Besoin d'assistance si situation de handicap : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nom du participant concerné:		

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom :	► Nom :
▼ Fonction (Métier) : <input type="checkbox"/> Directeur des affaires médicales <input type="checkbox"/> Directeurs des soins <input type="checkbox"/> Dir/Resp de la formation continue	▼ Service ou Pôle d'appartenance : <input type="checkbox"/> Dir/Resp des ressources humaines <input type="checkbox"/> Responsable administratif <input type="checkbox"/> Autre :	
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :	▼ Téléphone portable (Obligatoire) :	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

Établissement

Particulier

▼ Raison Sociale :	▼ Numéro de SIRET :
► Adresse (numéro, voie et complément) :	
► Code Postal :	► Ville :

SERVICE FACTURATION

Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :	► Nom :	► E-mail :
► Facturation par : <input type="checkbox"/> L'Établissement <input type="checkbox"/> Chorus Pro		
► N° d'engagement et code service :		
► Adresse (numéro, voie et complément) :		
► Code Postal :	► Ville :	► Téléphone :

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à le	Fait à le
Le client	L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis **27 ans**

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

